

Christian SAINT-ÉTIENNE

Le candidat de l'UDI pour Paris

PROJET HULOTTE PARISIENNE
PRISE DE CONTACT EN VUE DES
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014
RETOUR DU CANDIDAT

M. Romain Sordello

Paris, le 27 novembre 2013

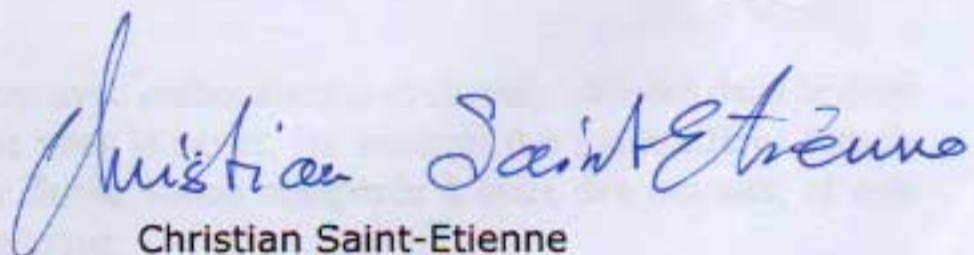
Cher Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le projet hulotte parisienne en vue des élections municipales de Paris et je vous en remercie.

Sensible à votre démarche, j'ai plaisir à vous joindre mes réponses à votre questionnaire et je vous en souhaite une bonne réception.

En espérant avoir pu répondre à votre attente, je reste bien entendu à votre disposition ainsi que mon équipe sur ce sujet ou toutes autres questions que vous aimeriez aborder.

Nous vous prions de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.



Christian Saint-Etienne
Candidat UDI Paris



@ChrisSaintEtien



www.facebook.com/ChristianSaintEtienne.Officiel



www.cseparis2014.fr

PROJET HULOTTE PARISIENNE

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2014

RÉPONSES DE CHRISTIAN SAINT-ÉTIENNE,

CANDIDAT DE L'UNION DES DÉMOCRATES ET INDÉPENDANTS

1 -

La lutte contre la perte de biodiversité est un des 2 axes majeurs pour une politique de l'écologie dans nos pays développés, avec la question énergétique et le changement climatique qui lui est associé. La protection de la biodiversité nocturne est donc essentielle et il convient d'enrayer son déclin à Paris.

Ces préoccupations sous-tendent mon projet pour Paris, intitulé « PARIS-PASSION » (www.cseparis2014.fr) notamment dans son Chapitre 2 « Paris, première capitale mondiale à énergie positive ». Il s'agit de faire de Paris le laboratoire du monde pour entrer effectivement dans le développement durable.

En accompagnement de l'approche systémique de mon projet, je m'engage à nommer un Premier adjoint responsable de la politique de développement durable qui aura une autorité transversale sur tous les dossiers pour mettre en œuvre cette politique.

2 -

Le Projet Hulotte que vous avez initié, et portez avec enthousiasme et succès, s'insère dans le droit fil de cet enjeu majeur de biodiversité. Comme vous le savez, les ancêtres des mammifères actuels étaient de petits animaux nocturnes, d'où leur faible vision comparée à celle des oiseaux, et cela peut nous interpeller d'un point de vue philosophique.

Votre démarche doit être encouragée et amplifiée dans un cadre transparent et contrôlable -car cela met en œuvre des ressources publiques- par exemple au sein d'associations déclarées et agréées. On pourrait envisager dans ce cadre la mise en place dans les arrondissements d'une gouvernance spécifique réunissant tous les partenaires et parties prenantes au sein de « mini-grenelle locaux » afin de favoriser à la fois la diffusion de l'information et la cohérence des actions.

3 -

La plate-forme d'information que vous avez créée via internet est riche d'enseignements sur la situation de la Chouette hulotte à Paris.

a) S'agissant des espaces boisés, nécessaires à la vie de la Chouette hulotte, la situation est très contrainte. Il serait facile mais utopique de promettre la création de nouveaux parcs. Je m'engage en revanche à entretenir les grands parcs existants dans un objectif d'amélioration de la biodiversité : diversité de la faune et de la flore, restriction de pollutions.

Je proposerai de « figer » le PLU pour ce qui concerne les jardins et espaces verts existants de Paris. La tendance ces dernières années était la transformation de jardins publics en places de villages, ce qui leur faisait perdre le statut d'espace vert. Grâce à des associations vigilantes en la matière, certains sites ont pu être préservés (Square Gaston Baty à Montparnasse et bien d'autres).

Je m'engage en outre à œuvrer pour la revégétalisation (plantation d'arbres, création d'espaces et de « spots » verts) des avenues, des places, et, de façon générale de tous les espaces disponibles, privés et publics. J'encouragerai des actions de ce type qui auront d'intéressantes retombées en terme d'atténuation climatique, d'amélioration des paysages, de maintien de la biodiversité et de production d'aménités supplémentaires pour les Parisiens.

b) Les considérations de sécurité ne sont pas à prendre à la légère : il y a trois ans, une fillette de huit ans est morte lors d'une tempête orageuse, écrasée par la chute d'une branche principale d'un vieil arbre, au parc de Miribel-Jonage près de Lyon. Il paraît cependant peu réaliste d'empêcher l'accès au public de certaines portions de parcs : une interdiction d'accès ne serait d'ailleurs pas respectée.

Dans cet esprit, il faut surveiller les vieux arbres à la fois pour la sécurité des personnes et pour assurer leur conservation dans de bonnes conditions, voire leur remplacement préventif et, en tout état de cause, favoriser le maintien du cycle des végétaux des grands parcs.

Je proposerai, en complémentarité, la réalisation d'abris artificiels, comme les nichoirs, pour la Chouette hulotte ainsi que vous le proposez. Cela concerne aussi d'autres espèces comme pour les refuges à hyménoptères (abeilles et guêpes solitaires ...) qui ont un rôle écologique important, lorsque l'on sait que la biodiversité est maintenue grâce à la diversité ... biologique et par les relations entretenues entre les êtres biodivers.

c) La reconstitution de continuités écologiques s'inscrit dans la problématique plus générale des trames vertes et bleues et sera une des conséquences des politiques évoquées en a). Elle dépasse largement la question de la Chouette hulotte mais l'intègre complètement. C'est ainsi que, pour les échanges avec la périphérie de Paris, j'envisage de lancer avec les communes limitrophes dans le cadre du Grand Paris, des liaisons écologiques (aménagement d'espaces dédiés sur les couvertures du périphériques, berges de la Seine etc)... Votre expertise en la matière me sera précieuse.

d) La limitation de l'usage de poisons

De façon générale, il faut développer un entretien des espaces verts sans emploi de pesticides, herbicides et autres rodenticides sauf exception justifiée, le contrôle des rats dans les égouts en est sans doute une. Ce sont des pratiques désormais développées par de nombreuses villes et je m'engage à favoriser leur généralisation à Paris.

e) L'éclairage nocturne à Paris

Il est ancien et ses niveaux élevés datent sans doute de plusieurs décennies. L'éclairage est une condition de la sécurité nocturne des habitants, laquelle est une attente forte.

Pour autant, je demanderai qu'une étude soit entreprise sur l'opportunité de maintenir ou de réduire des flux lumineux sur de nombreux axes : cela pourrait paradoxalement accroître la sécurité routière, les automobilistes devant rouler moins vite et réduire les nuisances. C'est ainsi que j'étudierai la possibilité de réduire les éclairages dans les parcs et les jardins et à leurs abords immédiats.

PROJET HULOTTE PARISIENNE
PRISE DE CONTACT EN VUE DES
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014
RETOUR DU CANDIDAT

f) La question des nuisances sonores

Elle est importante et dépasse ici encore la seule Chouette hulotte. Mon projet pour Paris en fait un objectif fort, les nuisances sonores nocturnes et diurnes étant responsables de fatigue, de stress et de maladies cardiovasculaires et psychiatriques.

Les solutions rejoignent d'ailleurs pour partie des points déjà évoqués. C'est ainsi que, réduire la vitesse la nuit (40 km/h, voire 30 aux abords des parcs et jardins), veiller à une meilleure éducation à la prévention des tapages et des nuisances nocturnes, rappeler, par voie de signalisation, le respect du silence dans les lieux ou les zones concernés, autant d'initiatives seront développées.

Les mesures générales prévues dans mon programme « *Paris-Passion* » pages 9 et 10 concernant la lutte contre la pollution de l'air et l'aménagement des transports sont de nature à répondre également à ces exigences : il s'agit de multiplier la présence de bus et de taxis électriques et des navettes fluviales électriques, mais aussi de voitures électriques et hybrides et de scooters électriques.

Parallèlement, je m'engage à mettre en place une politique ambitieuse de flux logistiques qui permettra de limiter fortement les transports en camion intra-muros de même que j'encouragerai, en donnant l'exemple pour les véhicules de la Mairie, la transformation du parc automobile des Parisiens en véhicules propres.

4 -

La sensibilisation du grand public à la protection du vivant d'une manière générale est indispensable et doit être organisée de façon récurrente. S'agissant plus précisément de la sensibilisation à la vie Nocturne, les événements que vous mentionnez ont fait évoluer favorablement la prise de conscience des citoyens et comme je le dis plus haut, il convient d'organiser l'information et la sensibilisation aux fins d'appropriation des enjeux de la biodiversité par le plus grand nombre. Je proposerai qu'une gouvernance locale soit organisée par arrondissement sur les thèmes de la nature en ville et en particulier sur la protection de la biodiversité avec création d'observatoires locaux destinés à mesurer les avancées dans ce domaine.

5 -

La Chouette hulotte doit pouvoir vivre et se reproduire grâce à des habitats naturels ou artificiels. En ville, les nichoirs permettent de réintroduire cette espèce et de la surveiller, dans des lieux où la biodiversité est en perte de vitesse. C'est pourquoi, ainsi que je l'ai précisé plus haut, je m'engage à vous aider à poursuivre votre action de pose de nichoirs à la fois dans les espaces relevant de la Mairie de Paris et dans les espaces privés par des actions de sensibilisation et de partenariat à lancer ou à renforcer avec des propriétaires privés.

6 -

Compte tenu de l'accélération de la disparition des espèces vivantes constatée scientifiquement, notamment en raison de la disparition des habitats, les Politiques ne peuvent que se féliciter de l'accompagnement, dans leurs actions d'atténuation, d'Associations telles que la vôtre qui ont su prendre des initiatives préventives, concrètes et efficaces. Je m'engage à intervenir dans la démarche de la Chouette hulotte en soutenant et facilitant la concrétisation de ses projets.

